

Dernière mise à jour le 15 janvier 2024

Impôts et abattement spécial pour les plus de 65 ans et les invalides

Abattement Un abattement fiscal est dévolu aux seniors et aux invalides disposant de revenus modestes. Être âgé de plus de 65 ans donne lieu à un abattement sur les revenus ...

Sommaire

- Abattement
- Pour les plus de 65 ans
- Pour les invalides
- Une baisse, de l'impôt

Abattement

Un abattement fiscal est dévolu aux seniors et aux invalides disposant de revenus modestes. Être âgé de plus de 65 ans donne lieu à un abattement sur les revenus perçus l'an dernier pour les impôts 2024.

Cet avantage fiscal est revalorisé par rapport à l'année dernière. De même le montant des revenus, pour en bénéficier est lui aussi augmenté.

Pour les plus de 65 ans

Le contribuable doit avoir 65 ans ou plus au 31 décembre 2023 :

Des conditions de ressources sont nécessaires.

L'abattement sera de 2 746 €, si les revenus sont inférieurs à 17 200 €,

L'abattement sera de 1 373 €, si les revenus sont compris entre 17 200 € et 27 670 €.

Au-dessus de 27 670 € de revenus imposables, il n'y a pas d'abattement.

Donc :

Revenu net imposable = revenu net global - abattements spéciaux

Cet abattement peut être doublé, pour un couple marié ou pacsé, si les 2 membres du foyer, soumis à imposition commune, remplissent la condition d'âge.

Pour les invalides

Cet abattement s'applique également à ceux qui, quel que soit leur âge, bénéficient d'une pension d'invalidité :

- Pension militaire d'invalidité pour une invalidité d'au moins 40 %
- Pension d'invalidité pour accident du travail d'au moins 40 %
- Carte « mobilité inclusion » portant la mention « invalidité » dont le taux d'incapacité permanente est au moins de 80 %

A noter

Les deux abattements ne peuvent pas être cumulés (invalidité et âgé de plus de 65 ans).

C'est directement l'administration fiscale, qui applique l'abattement. Le contribuable n'a aucune démarche particulière.

Une baisse, de l'impôt

Les hausses des abattements et des plafonds de revenus, font que certaines personnes qui ne bénéficiaient pas de l'abattement, se retrouvent à y être éligibles. Ils bénéficient ainsi d'une baisse d'impôts.